

# ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur  
66130 ILLE SUR TET  
Tél. : 04 68 50 22 08  
Courriel : [asacanalville@gmail.com](mailto:asacanalville@gmail.com)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2021-3 REUNION DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois mai à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Etienne MARGALL, Président de l'ASA, Gérard SIMON, Syndic, faisant office de secrétaire.

**Présents : Madame Béatrice BOUZAN, Messieurs Daniel BLANC, Jean-Pierre BOUSQUET, Patrice CALMON, Etienne MARGALL, Jacques RONDE, Gérard SIMON et Marc SIMON.**

### Objet : Compte Administratif et Compte de Gestion 2021

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente le compte administratif et le compte de gestion 2021. Elle rappelle que l'année se termine avec un déficit de fonctionnement de 861,10 € et un excédent d'investissement de 46 099,28 €.

COMPTES 2021					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Réalisé 21	Articles	Dénominations	Réalisé 21
6068	Autres matières	279,23	70388	Location parcelles et bureau	210,00
61523	Voies et réseaux	4 215,97	70685	Redevances rôle	100 210,14
6168	Primes d'assurances	1 248,40	752	Revenus des immeubles	17 000,00
622	Honoraires	1 800,00	7788	Autres produits exceptionnels	39,38
623	Annonces et insertions	1 122,56			
6281	Concours divers (Cot. ACAV)	1 070,00			
635	Taxes foncières	4 343,00			
637	Autre impôts (AE RMC+Union)	101 373,94			
6450	Cotisations salariale	1 191,01			
66111	Intérêts d'emprunt	1 042,51			
6688	Frais bancaire	634,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>118 320,62</b>		<b>TOTAL</b>	<b>117 459,52</b>

### STISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Réalisé 20	Articles	Dénominations	Réalisé 20
1641	Emprunts capital	14 997,97	1641	Emprunt	293 000,00
203	Etude	6 606,00	1068	Virement du fonctionnement	38 230,25
231	Travaux Siphon Cazenove	296 661,75	138	Subvention investissement	33 134,75
	<b>TOTAL</b>	<b>318 265,72</b>		<b>TOTAL</b>	<b>364 365,00</b>

Après discussion, le syndicat décide à l'unanimité :

- Approuve les comptes administratif et de gestion 2021 ;
- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président de l'ASA,  
Etienne MARGALL

